

Communication sur les mises à jour de TIENET pour ÉcolesPlus

C'est avec plaisir que nous vous annonçons que plusieurs changements vont être apportés à TIENET pour ÉcolesPlus. Les changements clés sont les suivants : 1) formulaires de demande de renvoi et d'inscription combinés en un seul et même formulaire; 2) fonctionnalité « Workflow » pour guider l'utilisateur lors du processus de renvoi et pour l'obtention du consentement.

- 1) Nous avons combiné le formulaire de demande de renvoi et le formulaire d'inscription dans TIENET afin de simplifier la transmission des informations de la personne accédant à la plateforme aux responsables de la prise de décisions et d'harmoniser les objectifs, le processus et les informations aux différentes étapes de la démarche.

L'un des changements clés est que nous avons supprimé le formulaire de référence, de suivi et de clôture. Par le passé, nous posions des questions obligatoires afin d'obtenir des données de référence sur la situation actuelle de l'élève pour ce qui était des indicateurs scolaires (assiduité, résultats scolaires, etc.). Ce formulaire a été remplacé par une seule question demandant à la source du renvoi de noter les « raisons » de la demande de renvoi. Nous avons quelques questions pour guider la personne qui remplit le formulaire et un champ dans lequel elle peut saisir dans ses propres termes les raisons pour lesquelles l'élève est adressé aux services ÉcolesPlus.

Nous avons toujours demandé à la source du renvoi d'entrer en relation avec l'élève ou sa famille pour leur demander s'il serait utile de renvoyer le dossier de l'élève auprès d'ÉcolesPlus. Désormais, il y a un message tout au haut du formulaire indiquant que cette démarche est obligatoire pour pouvoir remplir le formulaire de demande de renvoi et exigeant de l'utilisateur qu'il sélectionne « Oui » pour que le reste du formulaire se charge.

Le formulaire demande à la source d'indiquer tous les services dans l'école ou à l'extérieur de l'école auxquels elle sait qu'on a recours à l'heure actuelle pour l'élève et c'est tout ce qui est demandé à la source.

La démarche passe ensuite au volet d'INSCRIPTION, qui est pris en charge par l'animateur ÉcolesPlus. Cette partie du formulaire est désormais obligatoire et repose sur une évaluation des besoins ou objectifs définis par l'élève ou la famille. Ces objectifs seront réexaminés à la fin de la participation de l'élève à ÉcolesPlus, à l'étape où l'on demandera à l'animateur ÉcolesPlus de revenir sur les progrès accomplis. L'animateur ÉcolesPlus rassemble également des détails supplémentaires sur les services sollicités au moment de l'inscription et continue de mettre à jour les informations tout au long du déroulement du plan. L'animateur combine les informations sur les besoins de la famille et sur l'analyse plus approfondie de la situation effectuée par les prestataires de services ou les autres services éducatifs concernés pour prendre une décision entre 1 et 4, selon que la situation exige une simple aide dans les démarches ou un plan global de services. Les descriptions des différents types de décision ont été mises à jour dans le formulaire, pour clarifier la prise de décisions.

- 2) La fonctionnalité « Workflow » sert à guider le processus de renvoi et d'obtention du consentement. Elle permet à l'utilisateur de suivre une série d'étapes, avec des indicateurs visuels et des dates limites, de façon à ce qu'il puisse gérer plus facilement le dossier de l'élève. Le formulaire de demande de renvoi et de consentement est la première étape; ce formulaire est rempli par l'animateur ÉcolesPlus, qui télécharge sur le serveur la page avec la signature, et le consentement est renouvelé tous les ans à la date anniversaire.

Tous les membres du personnel d'ÉcolesPlus se verront proposer l'une des cinq formations en mode virtuel prévues lors de la dernière semaine d'août (du 26 au 30). Si vous avez des membres du personnel qui sont dans l'incapacité d'assister à la formation cette semaine-là, nous mettrons à votre disposition un enregistrement, qui sera aussi traduit en français.